



BNP PARIBAS

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes toujours là pour vous :



Pascale BERGER
06-99-90-36-05



Sébastien BOST
06-99-90-36-53



Lara BUCH
06-89-99-57-25



Muriel DENIS
06-69-27-41-72



Stefan
DESBOURDES
06-68-24-35-41



Patricia LEROY
06-68-24-34-16



Marie-Rose
MICHINEAU
06-67-13-42-74



Vincent RENAU
06-65-68-97-99



Nicolas
GUINAMANT
07-62-36-28-83

COVID 19

29 Avril 2020

INFORMATION DE VOS ÉLUS

RÉGION PARIS

CE QU'IL FAUT SAVOIR

CONGÉS: NOUVEAUTÉS

La Direction a pris la décision de manière unilatérale (et bien sûr sans aucune concertation avec vos représentants) de nous obliger à poser **10 Jours de repos** (au lieu de 7 précédemment) entre le 12 MARS et le **31 MAI**.

POUR LE RETAIL : Nous vous rappelons que suite à la fermeture de nos agences les Samedis 11 avril/ 2Mai/ 9 Mai, ces 3 jours de RTT entrent dans le décompte des 10 jours obligatoires...

Nous souhaitons de notre Direction, qui se gargarisait d'être mieux disante que beaucoup d'autres entreprises, **qu'elle justifie économiquement cette décision**.

Si toutefois cela n'était pas possible, nous nous verrions contraints de penser encore une fois, que le manque de confiance envers ses collaborateurs pour s'organiser dans leur rythme de travail, est la seule justification à cette mesure. (Heureusement que localement, certaines hiérarchies ne raisonnent pas ainsi, mais nous déplorons du même coup un manque d'équité au niveau Groupe) .

L'APRÈS 11 MAI

Suite à l'annonce faite par le Gouvernement d'une reprise de l'activité (notamment les structures d'accueil scolaires) pour le 11 Mai , **vos élus CFDT** souhaitent la mise en place de VRAIES discussions avec la Direction.

En effet, nous avons besoin de connaître les dispositions que l'Entreprise envisage de mettre en place le plus en amont possible pour apporter notre expertise sur les différents sujets et ce, afin d'éviter toute cacophonie qui pourrait nuire à votre quotidien déjà bien contraint. En clair, nous demandons à la Direction d'être au moins aussi agile que vous avez pu l'être.

Pour **vos élus CFDT**, le 11 Mai ne sera pas la fin de l'histoire... Bien au contraire : le danger subsistera voir s'intensifiera. C'est la raison pour laquelle, nous demanderons :

- La continuité et même l'extension du TT pour un maximum de nos collègues
- L'extension de la SDO hors des murs.
- La possibilité pour les parents devant garder leurs enfants, de travailler à la maison et de ne pas être pénalisés financièrement avec la mise en place du chômage partiel.
- Plus de clarté et de transparence dans les mesures, jusque-là confuses, liées à MOTIV.

- 
- Une position claire sur la prime de 2.000 €uros pour toutes et tous. Il est temps que la DG se prononce sur ce sujet.
 - Le report du projet de modification des horaires : Impossible de se réorganiser dans le contexte actuel.

Au-delà des belles paroles, nous voulons maintenant des actes forts et de la reconnaissance pour tous nos collègues qui ont su faire preuve d'une grande agilité et d'un vrai professionnalisme pendant cette période, nous en attendons autant de la Direction.

Comme depuis le début de cette crise, **vos élus CFDT** sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et/ou vous accompagner dans vos démarches.

Ne restez pas seul(e)

RAPPEL-INFO MOTIV-RAPPEL (extrait 100% Retail)

*Les grilles MOTIV de tous les collaborateurs seront arrêtées sur la base des indicateurs à la **semaine 11**, soit avant la mise en place du confinement par le gouvernement (avec la mise à jour à cette date de tous les indicateurs).*

Le montant MOTIV qui sera calculé à S11 ne sera pas proratisé des absences liées au COVID-19, toutes les absences liées au COVID-19 seront neutralisées.

***En plus de la prime MOTIV habituelle**, nous avons décidé de mettre en place une prime exceptionnelle pour valoriser les collaborateurs qui auront permis d'assurer la continuité des services essentiels de la banque auprès de nos clients par leur présence physique dans la durée au sein du réseau d'agences.*

3 niveaux de primes croissants :

- **1^{er} niveau** : collaborateurs présents en agence avec peu ou pas de contacts clients physiques
- **2^{ème} niveau** : collaborateurs présents dans une agence avec de nombreux contacts clients physiques
- **3^{ème} niveau** : collaborateurs présents en agence ayant assumé une mission exceptionnelle ou très élargie

Le montant de la prime sera proratisé en fonction du temps de travail et du temps de présence pendant la période de confinement

A partir de 10 jours de présence = 50% de la prime

· A partir de 20 jours de présence = 100% de la prime

· Par une activité continue pendant le confinement pour les collaborateurs des Centres d'Expertise

2 niveaux de primes croissants :

1^{er} niveau : collaborateur avec une activité continue pendant le confinement

2^{ème} niveau : collaborateur ayant dû faire face à des situations/missions exceptionnelles

(Crise des marchés financiers et appui des équipes du CRC par exemple)

Pour vos élus CFDT

une neutralisation de Motiv avec garantie du montant métier aurait gagné en simplicité et transparence.

En espérant que le montant de la prime « Macron », ne soit pas aussi alambiqué que le calcul de MOTIV...

La CFDT œuvrera en ce sens.

À suivre début Mai.

Concernant la non dotation de **Tickets restaurant** pour nos collègues travaillant de chez eux, **vos élus CFDT** considèrent cette mesure illégale et contraire à votre investissement...
Mais un sou est un sou...



Cfdt: BANQUES ET ASSURANCES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS